

L'autoroute solaire toujours d'actualité

FULLY Optimiste, la société EnergyPier espère que le projet sera soumis à l'enquête en 2022. Mais les obstacles demeurent nombreux.

PAR OLIVIER.RAUSIS@LENOUVELLISTE.CH



Le projet d'autoroute solaire reste d'actualité mais les obstacles à franchir avant son éventuelle concrétisation demeurent nombreux. ENERGYPIER SA

« A l'heure où nous devons trouver des solutions pour assurer, dans le cadre de la stratégie énergétique 2050, l'approvisionnement en électricité de la Suisse, notre projet innovant est plus que jamais d'actualité. » Directeur de la société EnergyPier, basée à Zoug, l'ingénieur Laurent Jospin croit fermement en la réalisation de l'autoroute solaire de Fully. Lancé en 2009 déjà, présenté aux autorités locales en 2012, ce projet n'a été médiatisé

qu'en 2018. « Il a fallu le développer et, avant tout, convaincre l'OFROU de la possibilité de sa concrétisation en toute sécurité sur le terrain. » Cette première étape a été franchie, mais de nombreux autres obstacles attendent les initiateurs.

Le soutien de Fully

Tout en poursuivant les démarches administratives, EnergyPier a présenté la semaine dernière la version actualisée du projet, entièrement privé, au Conseil communal de Fully.

« L'exécutif de Fully a donné son accord de principe à un projet énergisant qui dépasse les frontières communales et cantonales. »

CAROLINE ANÇAY
PRÉSIDENTE DE LA COMMUNE
DE FULLY

« Nous sommes bien conscients qu'il suscitera de nombreuses réactions, mais savons que sans un soutien local, il n'a aucune chance d'être accepté », souligne Laurent Jospin. Il ajoute que la population sera invitée à participer, par des moyens à définir, à son développement et qu'il sera, une fois opérationnel, fiscalement intéressant pour la commune. La présidente de Fully Caroline Ançay ne cache ainsi pas son intérêt pour cette innovation: « Le soleil fait partie de l'ADN

Un test grandeur nature pour la transition énergétique

Au niveau cantonal, le projet concerne deux départements, au travers des Services de l'aménagement du territoire (SDT) et de l'énergie (SEFH). Chef de ce dernier, Joël Fournier tempère l'optimisme de Laurent Jospin: « La procédure peut encore durer des années. Il s'agit d'inscrire le projet, au chapitre de l'énergie solaire, dans le plan directeur cantonal. EnergyPier doit compléter et consolider son dossier pour qu'il ait une chance d'être inscrit dans ce plan, avalisé par le Conseil d'Etat et homologué par le Conseil fédéral. » Suivra une éventuelle mise à l'enquête publique, assortie de prévisibles recours.

Quoi qu'il en soit, cette procédure servira de test grandeur nature quant à l'acceptation par la population du concept de transition énergétique, souligne, à titre personnel, Joël Fournier: « Ce projet, que je vois d'un bon œil au niveau énergétique, a le mérite de promouvoir les énergies renouvelables. On ne peut pas accepter la sortie du nucléaire, puis refuser des projets verts de cette envergure. Sinon, il faudra forcément trouver d'autres moyens. »

de Fully et notre commune se veut une terre d'énergie. Fort de cet adage, le nouvel exécutif a donné son accord de principe à un projet énergisant d'envergure nationale, qui dépasse les frontières communales et cantonales. »

Le projet en bref

Développé par la société EnergyPier SA, le projet consiste en l'installation de centrales électriques mixtes (énergie photovoltaïque et éolienne) sur le réseau autoroutier suisse pour produire de l'énergie électrique à grande échelle. Deux centrales de démonstration sont prévues en Suisse.

A Fully, l'idée est de recouvrir l'autoroute sur une longueur de 1600 mètres, pour une surface de panneaux solaires de 76 800 m², ce qui permettra de produire près de 50 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de 12 500 ménages.

Les prochaines étapes

Techniquement parlant, le projet est bien avancé. Mais il en va tout autre au niveau de la procédure. « En l'absence de bases légales claires, nous savions que la procédure serait

longue et ardue. Depuis 2018, nous nous activons ainsi pour obtenir une autorisation de construire », souligne Laurent Jospin.

Ce dernier reconnaît aussi que l'impact paysager sera évident mais que les contreparties – réduction significa-



Dans le cadre de la stratégie énergétique 2050, notre projet est plus que jamais d'actualité. »

LAURENT JOSPIN
DIRECTEUR D'ENERGYPIER SA
ET INITIATEUR DU PROJET

tive du bruit, entretien réduit de la chaussée, récupération des eaux de pluie... – le compenseront largement au niveau environnemental. Résolument optimiste, il espère ainsi la mise à l'enquête publique du projet pour début 2022. D'ici là, il s'agira aussi de boucler son financement, de l'ordre de 50 millions dans sa version finale.